



# De nouveaux crédits pour l'éducation artistique et culturelle



Publié le 4 Novembre 2017

## Démocratisation culturelle : le détail du plan Nyssen

**MINISTÈRE.** L'éducation artistique et culturelle devient la mesure phare de l'action du ministère dans le domaine de la démocratisation. L'année prochaine, son budget va augmenter de 78% pour atteindre 110 M€. Les redéploiements de crédits représentent 15 M€ et s'ajoutent à 34,6 millions de mesures nouvelles. Les annexes au projet de budget permettent de mieux saisir comment vont être réparties ces sommes. C'est une question stratégique pour nombre de



En novembre, La Maîtrise de Radio France célèbre les dix ans de l'ouverture de son second site à Bondy

photos qui sont invitées par le ministère à s'inscrire dans une logique de projet en faveur de l'éducation artistique et culturelle. C'est dans ce cadre que s'inscrit la volonté exprimée par le ministère, par exemple, de résidences dans les écoles ou d'ouverture pendant les vacances : «Des efforts seront entrepris pour soutenir le développement des pratiques artistiques des jeunes pendant les vacances scolaires (en particulier l'été). Les lieux culturels resteront ouverts plus longtemps (scènes nationales, scènes conventionnées, SMAC, conservatoires, musées, monuments historiques, archives, chantiers de fouilles, bibliothèques, etc.).

- Élargir les actions des conservatoires en faveur de la jeunesse et de la diversité : 14 M€ dont 3 M€ de mesures nouvelles.
- Dispositif «projets classes». Ce peuvent être des ateliers artistiques, des classes culturelles, des classes à projet artistique et culturel (PAC), des actions sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire : 15,8 M€ dont 8,79 M€ de mesures nouvelles.
- Projets culturels en établissements scolaires (soutien aux jumelages, aux résidences d'artistes...) : 23,4 M€ (dont 8,17 M€ de mesures nouvelles).
- Programme Demos : 1,5 M€.
- Dispositif Création en cours piloté par l'EPCC Clichy-Montfermeil qui finance des résidences en milieu scolaire par 150 artistes : 2 M€.
- Soutien au développement d'une offre culturelle pour les enfants et les jeunes pendant les vacances scolaires par la mobilisation des réseaux labellisés : non chiffré.
- Fonds handicap destiné à développer l'accessibilité du spectacle vivant : 1 M€.
- Accompagner les enfants sous main de justice ou hospitalisés : 1 M€ de mesures nouvelles.
- Dispositifs en faveur de la lecture : 13,41 M€ (+8,41 M€).
- Education à l'image, aux médias et à l'information : 13,10 M€ (+5,10 M€).
- Former les acteurs de l'EAC : 11 M€ dont 5 M€ de mesures nouvelles. (Aide au recru-

tement par les collectivités, priorités déficitaires, formation continue, réalisation d'outils pédagogiques...)

- Partenariats et conventions : 100 conventions de développement avec les collectivités territoriales qui couvrent un volet EAC, soutien aux projets d'irrigation artistique et culturelle, jeunesse, enfance, plan en faveur des jeunes spécifiques : 23 M€, dont 11 M€ de mesures nouvelles.
- Pass culture : 5 M€.

**La lettre du spectacle**

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

**RÉDACTION ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, 44018 Nantes Cedex. Tél. 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 21, [redaction@lalletreduspectacle.com](mailto:redaction@lalletreduspectacle.com). Directeur de la publication : Nicolas Marc. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danièle Nicolas Dambre, Christine Raout, Philippe Verrière, Marie Robin. Mise en page : Émilie Le... Publicité et marketing : Élodie Hurbin. Comptabilité : Marie Robin. Relations abonnés : Véronique Chem Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 306 euros  
 Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros T  
 (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile en plus)  
 Impression : Caen Reprint (14). Une publication M Médias  
 Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.  
 SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B  
 Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.  
 CPPAP : 042078729. ISSN : 1294 7199.  
 Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

**Presse PRO** La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

## Audition des ministres de la culture et de l'éducation nationale (extraits)

Publié le 11 Août 2017

Cliquez sur : <http://www.educationparlart.com/2017/08/audition-croisee-des-ministres-de-la-culture-et-de-l-education-nationale.html>